

## DE LA DIVISION NAIT L'INDIFFÉRENCE



Le Québec connaît, comme ailleurs, de nombreuses associations professionnelles dont les missions diffèrent naturellement selon les aspirations des membres affiliés. Les buts, les raisons d'être et les motivations des associations, des unions et des syndicats sont nombreux et propres à chaque profession. Les métiers d'art n'échappent pas à ces besoins grégaires naturels. Ceci, à titre d'exemple: les comédiens ont « l'Union des artistes » (UDA) les écrivains ont « l'Union des écrivaines et des écrivains québécois » (UNEQ) dont je suis membre depuis une vingtaine d'années, les graveurs ont les services de la « Guilde graphique » à Montréal depuis 1963, les peintres figuratifs ont l'institut des arts figuratifs (IAF) et de nombreux aquarellistes sont membres de la « Société canadienne de l'aquarelle » (SCA) en 1989, à la demande du regretté Jean-Paul Ladouceur, je publiais mon livre « 92 transparences » dans lequel figuraient la majorité des membres de la SCA. Et enfin, la société de pastel de l'est du Canada (PSEC).

Mais qu'en est-il en réalité des artistes en art visuel ou en art plastique? Rien qu'au Québec, je dénombre une bonne centaine d'associations et de regroupements. – C'est à croire que lorsque cinq artistes se rencontrent, ils décident de fonder leur propre association. – bon ! Soyons sérieux. Ces groupes –constitués de nombreux artistes peintres– sont généralement fondés à l'échelle municipale, régionale, provinciale et nationale et comptent quinze, cinquante et quelques centaines de membres. La plus importante association est le Regroupement des artistes en arts visuels qui compte approximativement 1500 membres, ouvert non seulement aux artistes peintres professionnels, mais à plusieurs autres aux artistes en d'autres techniques, naturellement. Il est important de savoir que j'ai en haute estime cet excellent regroupement sans buts lucratifs, qui, bien

entendu, est subventionné par le Conseil des Arts et des Lettres du Québec et par le ministère de la Culture et des Communications ; mais naturellement ses membres doivent aussi ajouter leur contribution par une cotisation.

Le mandat de ce regroupement consiste à :

- Défendre les intérêts économiques, sociaux, moraux et professionnels des artistes.
- Veiller à l'éthique de la profession artistique et à sa liberté d'exercice.
- Promouvoir les meilleures conditions de création et de diffusion des œuvres.
- Représenter les artistes chaque fois qu'il est d'intérêt général de le faire.

**IMPORTANT** : Il semble bien que, parmi toutes ces associations, aucune n'a pour mission la sensibilisation du public aux arts visuels par les différents moyens existants.

Aucune n'a pour objectif de susciter l'intérêt des médias (Télévision, journaux, etc.) aux arts visuels.

Aucune ne s'est efforcée de regrouper une grande quantité d'amateurs d'art dans le but d'intéresser ces derniers de faire part de leurs goûts artistiques, de leurs intérêts et d'apporter leur opinion par le truchement de l'Internet. Par exemple.

Aucune ne donne la possibilité à ses membres de se faire connaître du **GRAND PUBLIC** en accordant à certains d'entre eux quelques titres de reconnaissance, de mérite ou d'honneur, ainsi qu'il est fait pour bon nombre de comédiens, de chanteurs, d'humoristes, de compositeurs, etc.

Toutes ces actions, et bien d'autres encore, font partie de la mission de « l'Académie internationale des Beaux-Arts du Québec (**AIBAQ**)

Compte tenu de la majorité des groupes constitués, on peut évaluer leur nombre total à plus de six mille artistes en arts visuels, sans compter les

étudiants, les peintres en herbe et les artistes en devenir. On est en droit de se demander pourquoi aucun poste de télévision ne présente une série de programmes sur le sujet. Pourquoi aucune agence de publicité ne propose des émissions culturelles de ce type à leurs clients ? Pourquoi aucun commanditaire ne semble intéressé à voir sa marque de commerce diffusée avec une émission intéressante et amusante en la présence d'un peintre ou d'un sculpteur ?

## **Pourquoi ?**

Car les commanditaires visent à toucher le plus grand nombre d'auditeurs. Si les associations d'artistes n'étaient pas cloisonnées, si elles fusionnaient sous un seul chapeau –l'Académie (**AIBAQ**) par exemple – il serait possible d'obtenir l'intérêt des médias et une attention grandissante des amateurs d'art et des commanditaires le tout au profit de tous les artistes en arts visuels et naturellement des galeristes. (D'après un sondage maison, nombreux sont les amateurs d'art, collectionneurs et investisseurs, particulièrement intéressés à des émissions de télévision sur le sujet.)

Il est absolument nécessaire de démocratiser plus avant les arts plastiques (pour ne pas dire l'image sous toutes ses formes) afin d'élargir la clientèle d'amateurs d'art et d'apporter aux jeunes familles le goût des beaux-arts et de l'investissement à long terme.